L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 31 MARS 1878. 51me Année.

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE 31 MARS 1878.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Par O. Valeton, fonds de Groceries et fournitures de navires, tout le stock d'un magasin situé rue Decatur, entre Dumaine et St Philippe.
Par S. Guinault, au No 85 de la rue Villeré, entre les rues Conti et St Louis —Meubles.

Par H. Stern & Co., au No 63 de la rue de la Douane—Bottes, Souliers et Brodequins.

M. C. E. Girardey vendra positivement, à l'encan, **Samedi prochain**, à la Bourse d'encan St. Charles, pour le compte de successions etc., des propriétés foncières de choix situées en ville, des habitations, des fermes, des actions de banques et d'autres actions.
Ces ventes sont signalées à l'attention de nos lecteurs.
Voir les annonces et les plans.

Magnifique Stock.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Murphy & Son.

Le rôle de la France dans la question d'Orient.

Le correspondant à Paris d'un journal viennois prétend qu'ayant dans une entrevue interrogé M. Waddington, ministre des affaires étrangères de France, sur ce que ferait cette nation si un conflit venait à éclater en Orient, le ministre aurait répondu "rien, rien, rien, ce sera la notre revanche." Le *Temps* a tourné en ridicule cette correspondance, et le ministre, lorsqu'on lui en a parlé, tout en reconnaissant que le fait de l'entrevue était exact, a refusé de s'expliquer. On sait que les correspondants sont sujets à caution et ce n'est pas, d'ailleurs, dans les circonstances critiques où se trouve l'Europe que le ministre des affaires étrangères d'une grande puissance est tenu de conférer ses vues au premier journaliste qui l'interroge.

Garder les secrets de son gouvernement est le premier devoir d'un diplomate. Aussi trouvons-nous injustes les attaques dirigées contre M. Waddington dans la *République française*, par un écrivain anonyme que ce journal dit être un "homme considérable" et qui ne serait autre que M. Jules Favre, l'homme politique qui moins que tout autre avait le droit de tenir le langage qu'il a tenu.

L'action de notre diplomatie, dit l'article, se distingue par une absence complète de vues politiques, car on ne saurait donner ce nom à des banalités sentimentales sur l'amour de la paix et le vague désir d'une conciliation. Qu'on ajoute un optimisme expansif et persévérant, une naïve confiance dans le désintéressement et la sagesse de trois empereurs, une disposition bienveillante à tout approuver, pourvu qu'on ne sanctionne rien, et l'on se rendra compte de la louable et stérile agitation à laquelle s'est réduite notre intervention. Ceux qui l'ont dirigée peuvent se faire illusion sur l'influence qu'elle a exercée. Il est permis de supposer qu'en s'abstenant tout à fait, il se serait au moins épargné une part de responsabilité morale dans un échec et surtout l'embarras d'avoir favorisé, tout en paraissant les combattre, des prétentions à propos desquelles les motifs les plus graves nous obligent de ne pas nous engager, même par une abstention.

L'article conclut par les conseils suivants :

La France, si elle est conviée à cette œuvre, doit refuser d'y participer. Elle n'a aucune opinion à exprimer, aucune volonté à manifester. Elle ne saurait prendre la responsabilité, ni de la guerre qui peut sortir de la future conférence ni du traité de paix qui y serait approuvé. Elle ne peut que se réserver sans rejoindre, bien entendu, à son action diplomatique isolée, action dont elle est toujours maîtresse, et qu'elle fera toujours valoir dans toutes les questions où ses droits et ses intérêts sont directement engagés.

Est-ce tout ? Et faudrait-il, si la France adoptait une pareille ligne de conduite, la condamner à renoncer aux devoirs que lui tracent son honneur, sa sécurité et le sens légitime de la stabilité européenne ? Je suis convaincu, au contraire, qu'en agissant ainsi, elle prendrait le meilleur moyen d'être prête pour toutes les éventualités.

Nous ne sommes pas du tout de l'avis du correspondant de la *République Française*, car nous croyons qu'en prenant l'initiative d'un refus de participer au Congrès, la France eut commis une imprudence qui pouvait la compromettre gravement. M. Waddington, qui connaissait probablement les dispositions de l'Angleterre, a préféré laisser cette puissance soulever des difficultés à la réunion du Congrès. C'est ce qui a eu lieu et la France a pu ensuite, sans risquer d'être isolée, refuser de prendre part au Congrès sans l'Angleterre.

Quelles que soient les vues du ministère français sur les diverses éventualités qui peuvent surgir de l'imbroglio actuel, il commettrait une faute en les rendant publiques et les banalités sentimentales que M. Jules Favre lui reproche sont, au contraire, à nos yeux une preuve d'habileté.

Nous ne savons rien, quant à nous, sur la politique adoptée par le cabinet Dufaure et par conséquent nous ne pouvons la juger, mais nous ne trouvons rien à blâmer dans la réserve prudente qui consiste à laisser se dessiner plus nettement l'attitude de l'Angleterre et de l'Autriche et surtout celle de l'Allemagne, qui surveille son ancienne ennemie d'un œil si attentif.

Si le gouvernement français s'est mis d'accord avec certaines puissances, il est clair qu'il doit tenir cet accord strictement secret jusqu'à ce que le moment opportun pour une action commune ou pour une intervention utile de la France soit arrivé.

Et s'il n'y a pas eu d'accord, la France doit encore moins se poser en Don Quichotte redresseur de torts, et se compromettre prématurément par une politique active d'intervention. Elle doit attendre le moment favorable pour se porter du côté où elle pourra faire pencher la balance de façon à protéger ses intérêts.

L'attitude équivoque de l'Allemagne qui a l'air d'encourager l'Angleterre à résister au traité de San Stefano, cache évidemment un double piège à l'adresse de l'Autriche et de la France. L'Allemagne, qui ne peut prendre sa part du gâteau en Turquie, aspire certainement à une compensation quelque part.

Elle cajole l'Autriche d'un côté, et cherche, de l'autre, à faire peur à la France par des projets plus ou moins hypothétiques qu'elle laisse à dessein chuchoter et dont nous avons reproduit l'exposé. Mais la puissance autrefois en peut-être plus en danger que celle qu'on a l'air de menacer et l'affection des quinze millions d'allemands de l'Autriche rentre beaucoup mieux dans le cadre de l'unification germanique que le dépeçement de la France.

C'est une partie d'échec très serrée qui se joue en ce moment en Europe et l'issue en est d'autant plus incertaine que la partie au lieu d'être dirigée par deux joueurs est engagée entre les principales pièces se mouvant *mais propriо*.

Si la guerre éclate entre la Russie et l'Angleterre il n'est pas probable que la France, pas plus que l'Italie, soit engagée immédiatement dans le conflit. La puissance qui sera entraînée la première à intervenir est l'Autriche et si cette intervention amène l'Allemagne à sortir de sa neutralité et à appuyer la Russie, c'est alors seulement que la France sera forcée de tirer l'épée et il est à supposer qu'elle se mettra du côté de l'Autriche et de l'Angleterre ce qui, alors, forcerait bientôt l'Italie à combattre du côté de la France.

L'Italie, en effet, n'aurait rien à risquer à rester neutre, tandis qu'elle compromettrait son existence en cas de défaite de la Russie et de l'Allemagne.

Il peut arriver encore que le conflit se borne à un duel de courte durée autour de Constantinople entre les Russes et les Anglais et que, si ces derniers restent maîtres de la position, la médiation de l'Allemagne réussisse à faire remettre à un Congrès la solution du différend. Mais cette éventualité est peu probable car la Russie est trop engagée pour s'arrêter devant un échec, et le premier coup de canon tiré sur les côtes du Bosphore, on peut le craindre, le signal d'un embrasement qui deviendra bientôt général. Ce coup de canon se tirera-t-il ? *That is the question.* Dieu protège le droit et la France !

Un Emprunt du Diocèse de la Nouvelle-Orléans.

L'Eglise étant complètement séparée de l'Etat dans cette république, les églises, les presbytères et autres biens ecclésiastiques sont, sauf sous le rapport des impôts dont ils sont généralement exempts, soumis au droit commun, exceptionnellement aux prescriptions légales ordinaires et aux vicissitudes qui atteignent la propriété. D'un autre côté, les recettes casuelles du clergé se ressentent naturellement des circonstances plus ou moins difficiles que traverse le pays.

Pour assurer l'unité d'administration et la transmission des propriétés le Diocèse archiépiscopal de la Nouvelle-Orléans a été constitué en société incorporée selon les lois de l'Etat, sous le nom de "Eglise catholique romaine du diocèse de la Nlle-Orléans."

C'est cette société qui possède toutes les propriétés de l'Eglise dans le diocèse. Mais, pendant la crise qui a suivi la guerre de sécession, l'administration diocésaine a assumé le passif assez considérable des dettes qui grevaient les diverses propriétés. Le taux d'intérêt de ces dettes était très élevé et variait de huit à dix pour cent. La situation financière très compliquée a été éclaircie et simplifiée, grâce aux efforts intelligents du nouveau vicaire-général et il a été reconnu que toutes les dettes du diocèse pouvaient être payées moyennant une somme de $250,000, soit 1,250,000 francs. Les ressources du diocèse ont, d'un autre côté, été établies avec une certitude presque mathématique, et il a été constaté qu'en dehors des recettes casuelles irrégulières, les revenus annuels assurés du Diocèse, défalcation faite de tous les frais d'administration, laissent un excédant de $30,000."

Dans de telles conditions et munie de toutes les autorisations nécessaires, l'administration diocésaine s'est décidée à offrir aux capitalistes des Etats-Unis et d'Europe un emprunt de $250,000 divisé en obligations de $50 à $1,000, garanties par une hypothèque collective sur tous les biens du diocèse, le capital remboursable par tirage au sort à partir de 1882, les dites obligations portant un intérêt de cinq pour cent payable semi-annuellement à la Nouvelle-Orléans, à New-York, à Rome, à Paris et dans d'autres villes.

Une circulaire expose toute l'économie du plan et spécifie toutes les garanties offertes aux prêteurs. Nous l'avons lue avec beaucoup d'attention et cette lecture aussi bien que les explications qui nous ont été fournies, nous ont convaincu que l'opération financière proposée repose sur des bases très sérieuses et sur des calculs fort raisonnables. Nous en extrayons ce qui suit :

"D'après la situation officielle remise dernièrement au Saint-Siége, les biens ecclésiastiques de ce Diocèse se divisent en :

"Propriétés indépendantes ou inaliénables, évaluées à environ $1,020,000—5,100,000 francs.

"Propriétés aliénables, évaluées au minimum à environ $1,080,000—5,400,000 francs.

"Dans ces dernières, qui seules sont frappées par l'hypothèque, figurent, pour une valeur double de l'emprunt négocié, nombre de maisons, de terrains, de champs et d'autres propriétés d'un excellent rapport et étrangères au service du culte."

Comme on le voit, les propriétés aliénables données en garantie de l'emprunt, s'élèvent à quatre fois la valeur du montant des obligations.

Le paiement de l'intérêt et de l'amortissement est assuré par le revenu du diocèse. La modicité de l'intérêt facilite l'amortissement, et la sécurité qu'offre le placement forme une compensation à la modicité de l'intérêt.

Abstraction faite de toute autre considération et envisagée à un point de vue strictement financier, l'opération mérite donc d'attirer favorablement l'attention des capitalistes des deux mondes. En Europe il est peu de placements mieux garantis offrant un intérêt de cinq pour cent, et aux Etats-Unis il n'en est guère aujourd'hui offrant moins de chances aléatoires. Nous pensons donc que la combinaison proposée réussira, ce qui rendra la situation financière du diocèse parfaitement claire et lui assurera une libération facile dans le délai de vingt ans.

Nous avons reçu du Dr Stanford E. Chaillé sous forme d'opuscule son travail intitulé "The American mountain sanitarium for consumption at Ashville, North Carolina," qui a paru dans le numéro d'avril 1878 du "N. O. Medical & Surgical Journal."

MUTATIONS DANS LE PERSONNEL DES CHEMINS DE FER.—Le capitaine Joseph H. Smith, agent-général du Louisville, Nashville and Great Southern Railway, dans le Sud, a donné sa démission pour se consacrer exclusivement à l'exploitation de son bel hôtel à Artesia, Mississipi. M. Smith est connu et estimé de tout le monde, et comme administrateur il compte peu de rivaux. Ses manières cordiales, son obligeance inépuisable, son affabilité et son caractère serviable, comme agent de chemin de fer, lui avaient conquis de nombreuses amitiés qui lui resteront fidèles dans sa retraite. Nous espérons que le succès lui sourira dans sa nouvelle industrie.

M. Smith est remplacé par M. Matt. Kennedy qui a été longtemps agent-général des bagages dans l'administration du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Mobile. Ce dernier a toutes les qualités requises pour remplir ses nouvelles fonctions à la satisfaction de ses patrons et du public voyageur. Plein de prévenances pour tous ceux avec qui les affaires le mettent en rapport, il jouit d'une popularité dont bénéficiera la Compagnie qui vient de s'assurer ses services. Ancien attaché du personnel administratif des chemins de fer, il en aura pas d'apprentissage à faire et se rendra immédiatement utile à ceux qui l'emploient.

M. George Robinson, attaché au département du fret du chemin de fer de Mobile, remplira la place devenue vacante par la retraite de M. Kennedy.

1P Les amis de M. Nathan Shwartz, de l'importante maison Shwartz & Son, apprendront avec plaisir son retour dans notre ville, d'un voyage qu'il était allé faire au Nord où l'appelaient ses affaires.

ETOILE ROUGE.—Nos lecteurs ne manqueront pas de remarquer aujourd'hui dans nos colonnes, la grande annonce de l'*Etoile Rouge* dont l'établissement de chaussures est au coin des rues Douane et Beauregard, à un lieé de la rue du Canal.

L'*Etoile Rouge*, grâce à son dernier contrats avec les maisons Newton & Son's et Camden et Barton, peut offrir toute espèce de chaussures à des prix qui défient la concurrence. L'annonce, à laquelle nous référons le lecteur, contient un tableau de ces prix dont il est impossible de ne pas reconnaître la modicité. L'Etoile Rouge offre en outre un vaste assortiment de bottes en chevreau anglais, français et allemand, d'une élégance parfaite et d'une solidité à toute épreuve. Les dames y remarqueront le soulier "Arlès" dont la grâce est tout à fait nouveau. En résumé, si pouvant parler de tout dans cette notice, nous engageons les acheteurs à aller visiter le magasin de l'Etoile Rouge, d'ils voulant avoir une juste idée des chaussures qu'il renferme.

Ne manquez pas d'aller demain examiner les magnifiques trousseaux au magasin de A. Schwartz & Son.

NOUVELLES ARTISTIQUES.—Nous lisons dans un journal de Milan du 28 février :

La *Saphо* vient d'obtenir à la Scala un immense succès. Madame Alice Urban est une Saphо incomparable non seulement comme voix, mais encore comme artiste. La jeune fut à tout une ovation comme pas une artiste (la Patti exceptée) n'en a reçue depuis bien des années. La *Saphо* sera chantée pendant tout le carême alternativement avec la *Sonnambula* par Patti qui est arrivée.. Signor Salvator, l'impresario, peut faire prévoir un dédoge à son palais d'hiver avec ces artistes qui lui attireront salle comble même en carême.

UNE GRANDE TRAGÉDIENNE ITALIENNE.—Nous apprenons que l'habile directeur des Variétés, M. Hall, vient de conclure un engagement avec un impresario italien, signor Scarpa, pour l'apparition à ce théâtre l'automne prochain, d'une des grandes illustrations artistiques de l'Italie, la Pessana, que quelques critiques placent au-dessus même de la Ristori, comme tragédienne. Après un engagement extraordinairement brillant à la Havane, la Pessana et sa compagnie sont au Mexique où ils doivent rester jusqu'en septembre. La Pessana devra donner sa première représentation aux Variétés le 30 septembre. Son apparition à la Nouvelle-Orléans sera de courte durée, car elle a déjà un engagement qui l'oblige à être à New-York pour le 1er novembre au plus tard.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—A'ci une nouvelle qui va faire sensation dans notre monde musicale car mademoiselle Ilma de Murska a laissé ici des souvenirs qui nous garantissent qu'elle sera revue avec un vif plaisir. M. Hall, l'intelligent directeur des Variétés, vient de conclure avec M. D. De Vivo un engagement pour l'apparition de cette célèbre cantatrice dans deux grands concerts. Le premier aura lieu le vendredi 5 avril, et le second en matinée le samedi 6. Avec Mlle de Murska se seront engagés les artistes suivants : Brignoli, Aimé, F. C. Maekin et M John Hill, pianiste et directeur musical.

Les prix resteront comme d'habitude mais les personnes qui voudront des places réservées paieront 50 cents extra.

Nous savions déjà que la compagnie d'Abadie, à son retour du Mexique, devait donner quelques représentations dans notre ville. C'est au théâtre des Variétés qu'elles auront lieu. Aimée reparaîtra sur cette scène le lundi 15 avril dans la *Marjolaine*, et donnera le 16 la première représentation aux Etats-Unis des *Cloches de Corneville*, ouvrage qui a eu à Paris 400 représentations consécutives. Puis viendront la reine *Indigo*, la *Vie Parisienne* et le *Petit Faust*. Le contrôle pour la location des places sera ouvert à partir du 11 avril.

THÉATRE NATIONAL.—Une représentation de l'opéra-comique "Les Deux Filles du Régiment" aura lieu mercredi prochain, à ce théâtre, au profit de la Cinquième compagnie du régiment d'Artillerie d'Orléans. La troupe du Théâtre National et plusieurs artistes, entre autres Miss Emma Kuster et Mme Methua Schegler ont gracieusement offert leurs concours et ceux-ci les frais de cette représentation.

GRAND CONCERT.—Un grand concert doit être donné jeudi prochain, 4 avril, à la Salle Grunewald, par la jeune de Mlle Ida Reiman, pour lui permettre d'aller en Europe se perfectionner dans l'art du chant. Mademoiselle Reiman est bien connue dans notre monde musical, car dans bien des occasions elle a obligeamment offert son concours pour des concerts de charité ou au bénéfice d'artistes. Douée par la nature d'une voix de [illegible] et sympathique, elle se propose d'aller demander aux maîtres européens quelques leçons, afin de perfectionner ses études musicales complètes, qu'elle a en organe et son talent de chanteuse. Souhaitons au succès en faveur un appel bienveillant de notre public toujours si libéral en pareille circonstance. On trouvera le programme du concert dans nos colonnes.

PAPIERS JAPONAIS, TOILES CIRÉES, TAPIS, ETC.—Nous désirons appeler l'attention de nos lecteurs sur ces articles qu'on trouve maintenant dans beaucoup de nos plus belles résidences. Ils ne coûtent pas plus que de bonnes nattes, faudis que leur supériorité de beauté et d'utilité sont hors de question.

EXCURSION LE DIMANCHE.—Le grand chemin de fer de Jackson commencera dimanche 31 du courant ses excursions régulières à McComb City, et les continuera tous les dimanches jusqu'à nouvel ordre au taux de $1 00 pour toute la course, aller et retour. Les billets ne seront bons que pour la journée même où ils auront été vendus. Le train partira de la Nlle-Orléans à 7 heures du matin, arrivera à McComb City à 11:33, et quittera McComb City à 5:10 du soir, pour arriver à la Nlle-Orléans à 10 heures.

1P Il ne sera pas livré de chèques (checks) pour bagages, contre les billets d'excursion du dimanche.

F. CHANDLER,
Agent général pour passage.

(Communiqué.)

DISTRIBUTION DES MÉDAILLES
AUX GRADUÉES DE L'INSTITUT ST-LOUIS.

La fête annuelle de la remise des médailles aux graduées eut lieu samedi soir à l'Institut St-Louis. Une foule aussi nombreuse qu'élégante dans le vaste salon de l'Institut St-Louis. Tout le monde sait que cette maison d'éducation, une des plus importantes de la Nlle-Orléans, jouit d'une vogue méritée et qu'elle compte parmi ses élèves les enfants des premières familles de notre ville. Mme Mathey, la directrice, s'est consacrée avec un entier dévouement à la tâche si laborieuse de l'enseignement, mais elle a au moins obtenu la récompense de ses efforts et de sa persévérance.

Laissez-moi vous raconter rapidement la petite fête de famille à laquelle m'a permis d'assister une gracieuse invitation de la directrice : je dois commencer par déclarer que toutes les élèves qui ont pris part aux exercices, toutes sans exception, se sont distinguées à des titres divers, et qu'il est vraiment difficile pour les unes, de mieux dire leurs rôles, pour les autres, d'exécuter avec plus de brio et de sentiment les compositions musicales qu'elles avaient été chargées d'interpréter.

Miss A. Trautman à fait dans son discours d'ouverture (*salutatory*) un talent que le temps fortifiera : non seulement elle écrit avec une remarquable correction, mais elle a ce tour fin et original qui l'on acquiert par la lecture des bons auteurs. J'adresserai le même éloge à Mlle M. Culbertson qui a lu une composition qui d'a dieux. Mlle C. Kerr, à qui avait incombé la tâche de prononcer le *Valedictory*, n'a pu le faire par suite d'une subite indisposition.

Mlles C. Lapeyre, A. Villa, A. Fernandez et A. Nicomède ont lu des compositions qui ont été fort remarquées.

Une comédie française et une comédie anglaise ont été jouées par les graduées avec une verve qui leur a valu de nombreuses salves d'applaudissements ; il y a eu surtout un rôle de paysan qui s'est rendu avec un entrain charmant et une finesse de détail dont l'assistance a été vivement frappée.

Aux deux comédies a succédé une allégorie—Light Heart's Pilgrimage—qui a été jouée d'une manière remarquable par douze jeunes élèves. Celle chargée du rôle du pèlerin s'est acquittée de sa tâche avec un rare bonheur.

Il serait trop long d'énumérer tous les morceaux de musique qui ont été joués ou chantés. Je ne puis néanmoins résister au désir de signaler une scène charmante—*Les Cadeaux*—jouée par les Mlles Aline Delvaille et Berthe Séguin ; une romance chantée par Mlle Corinne Lapeyre et une autre par Mlle Prévost ; un chœur *avec solo*—La Lutte des Fleurs—chanté par six jeunes filles, parmi les plus petites,—Mlles Henryot, Gérardin, Acker, Vivant, Boulignyr et Mathey ; enfin, le chœur "The Flower Queen or the Coronation of the Rose."

Mmes Lafosse et Prévost à qui est confié l'enseignement musical, sont de être heureuses de l'ensemble fait à leurs élèves dont plusieurs ont prouvé qu'elles possédaient déjà un talent vrai, talent que développera l'étude et qui est plein de promesses pour l'avenir.

Le dernier incident de la soirée, et le plus touchant peut-être, a été la distribution des médailles aux graduées : Mlles Marie Culbertson, Anna Villa, Alice Nicomède, Antonia Fernandez, Clothilde Kerr et Adeline Trautman.

A l'issue de la soirée, parents et invités se sont empressés d'aller féliciter Mme Mathey et de lui exprimer leurs vœux pour la prospérité de l'institut St-Louis.

SERVICE DES MORTS.

DANZIGER.—Ce nom indique tout de suite qu'il s'agit de marchandises sèches à prix réduits. En effet, la maison Danziger fera une grande ouverture demain, lundi premier avril. Le stock est extraordinaire et brillant de nouveauté, se composant de dentelles, de soieries d'été et de toute espèce d'étoffes, particulièrement de grenadines, rubans, tissus fins pour l'été, bas, ombrelles, gants, colliers et collerettes, etc., etc. Ajoutons encore des nouveaux corsets de Voilette. Nous engageons les dames à aller examiner ce bel assortiment, un des plus magnifiques de la ville et dont chaque article est offert à bon marché. Voyez l'annonce.

—Grande vente demain, d'articles de blanc, de toiles et de moustiquaires de bobinet au magasin de A. Shwartz & Son, coin des rues Canal et Baronne.

PIANOS ET ORGUES.—Nous recommandons à l'attention du public musicien l'annonce de Mr Philip Werlein qui a dans son vaste magasin, rue du Canal 135, un magnifique stock de pianos et d'orgues. Parmi les pianos sont ceux de la fameuse fabrique de Chickering qui peuvent avoir des égaux, mais qui n'ont pas de supérieurs. Nous signalerons à ces instruments les pianos de Mathushek et Hardman, très estimés aussi et qui jouissent d'une grande faveur dans le monde musical. Tous ces instruments garderont le nom fort longtemps et la sonorité en est des plus agréables. Parmi les orgues sont les instruments d'Estey, Mason et Hamlin dont les qualités sont vraiment supérieures. Mr Philip Werlein offre aux acheteurs les conditions les plus libérales et aux prix sont des plus modérés.

Sirop allemand—Jamais les qualités curatives d'un remède n'ont été mieux mises hors de l'épreuve que celles du Sirop Allemand de Boschee. En trois ans, deux millions quatre cent mille petites bouteilles de ce remède ont été distribuées gratis par les droguistes dans les pays aux maladies de la toux, de la poitrine, du gosier et d'autres maux du genre et des poumons, étonnant un peuple américain la preuve irréfutable que le sirop allemand les guérit. Le résultat a été que les droguistes dans chaque ville et village des Etats-Unis le recommandent à leurs habitués. Allez chez les droguistes et demandez leur ce qu'ils en savent. Bouteilles à la grande taille 75 cents. Trois demi-bouteilles de taille régulière 75 cents. Trois demi-bouteilles de taille régulière 75 cents. Trois demi-bouteilles de taille régulière